

TÉMOIGNAGES : Retour sur une année Covid...

Voyage en Haïti

Je m'appelle S. D.. Après 10 ans de procédures, j'ai eu la chance de devenir la maman d'un petit soleil haïtien de 4 ans. En février 2020, j'ai fait mon premier voyage de socialisation. Voyage avec ses montagnes russes au point de vue émotions.

Un mois plus tard, le COVID s'installait dans nos vies et bouleversait ma vie à tous points de vue. Travaillant dans le milieu hospitalier, il nous a fait prendre de nouvelles habitudes et nous a montré sa dure réalité.

Depuis, cela a été, de nouveau, une longue attente ponctuée de nombreux contacts téléphoniques avec SDEL dans l'attente du coup de fil, du sésame me donnant l'autorisation d'aller enfin chercher mon fils.

Au départ, il était prévu que je parte vers la mi-janvier. Mais, entre les interdictions de voyager, les suppressions de vols et la dégradation de la vie en Haïti, le voyage a été reporté de semaine en semaine jusqu'à fin mai.

Le seul point positif, dans toute cette attente, est que je voyagerai avec d'autres familles. Dans un mois, je débiterai, sous le soleil de la République Dominicaine, mon plus beau rôle : celui de maman.

Je voudrais terminer par remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue depuis le début de mon parcours, et principalement ma maman. De la part du « plus vieux dossier » qui a partagé une bonne tranche de vie avec son OAA.

Voyage au Togo

Par ce témoignage, on souhaite faire part de notre expérience vécue de préparation de voyage pour aller chercher notre petite fille (Malia) en septembre 2020 au Togo. La joie et l'euphorie du coup de fil qui nous annonçait mi-janvier que nous allions avoir une petite fille à vite laisser place à beaucoup de questions en mars en voyant la situation sanitaire se dégrader et en se rendant compte que cela allait avoir un impact sur notre voyage pour aller chercher notre fille.

S'en est suivi une grosse période de flou où les avions étaient cloués au sol et les voyages quasiment impossibles. On a, à ce moment-là, perdu un peu espoir de pouvoir partir et on a surtout commencé à se demander comment cet apparemment allait bien pouvoir se faire dans un tel contexte. Le pessimisme quant à l'évolution était présent tout autour de nous (médias, collègues, proches...). Cela rendait toute projection extrêmement difficile.

Parallèlement, les démarches juridiques et administratives étaient gelées sur place au Togo sans savoir quand elles allaient pouvoir reprendre et quel serait le retard qui en découle. Nous avons chacun dû préparer notre départ professionnel en ayant très peu d'informations et de garanties à donner à notre employeur. Heureusement, ceux-ci étaient plutôt compréhensifs par rapport à notre situation et on fait preuve d'une grande flexibilité.

Fin juin, alors que le déconfinement laissait entrevoir d'éventuelles nouvelles possibilités de voyager, nous avons reçu un coup de fil de notre OAA pour nous annoncer que notre dossier avait suivi son cours pendant le confinement et que nous avions en fait très peu de retard à ce niveau-là. C'était une excellente nouvelle qui nous redonnait l'espoir de pouvoir voyager dans les deux mois pour enfin rencontrer notre petite fille. Dans le courant du mois de juillet, nous avons eu la confirmation

que nous pourrions partir début septembre vers le Togo.

Parallèlement, Brussel Airlines annonçait une réouverture des lignes vers le Togo pour début septembre. Nous avons finalement finalisé tous les détails de notre voyage en un mois (autorisation voyage, tests covid, recherche hôtel, achat billet de vol...).

Les informations données par le ministère des Affaires Etrangères concernant les voyages essentiels ne reprenant aucunement les voyages pour adoption dans leur liste. Nous avons donc dû avancer dans les préparatifs sans avoir la garantie que notre voyage serait considéré comme tel. Ce n'est que deux semaines avant le départ que nous avons reçu des garanties de la police des frontières disant que moyennant une preuve et un jugement d'adoption nous serions autorisés à voyager. Nous avons la chance d'avoir été bien soutenus par notre OAA qui a plusieurs reprises joué un rôle de relais avec les autorités belges, la police, l'aéroport... pour nous permettre d'effectuer ce voyage de la meilleure manière possible compte tenu du contexte sanitaire.

Ce fut une période de stress intense, mais nous avons su prendre le recul nécessaire et garder notre calme face à la situation particulière. Nous sommes partis donc le 6 septembre 2020 et nous sommes rentrés avec Malia le 12 octobre 2020.

Le quotidien des enfants aux Philippines, témoignage de notre représentant (KBF)

- L'impact de Covid sur les enfants adoptables dans l'institution ?

D'après les témoignages des institutions partenaires, les enfants les plus jeunes (tout-petits et plus jeunes) qui sont déjà apparentés à une famille ne ressentent pas vraiment les effets liés aux restrictions de la crise sanitaire puisqu'ils ont une compréhension limitée de leur adoption et de ce qui se passe réellement autour d'eux.

Mais bien qu'ils ne comprennent pas la gravité de la situation, ils ont exprimé leur frustration et parfois leur anxiété face aux contraintes imposées : ils ne peuvent pas sortir de la maison, ne peuvent pas aller à l'école, ne peuvent plus voir leurs amis...

Un certain nombre d'enfants placés en familles d'accueil vivent également dans des petites maisons sans cour ni jardin. Ils ressentent plus le poids du Covid par rapport aux enfants en institution qui sortent rarement de toute façon, mais qui ont accès à leurs propres terrains de jeux et à de grands jardins.

- La Covid a-t-elle un impact sur leur préparation à l'arrivée de leurs parents adoptifs ?

Le personnel des institutions est toujours très prudent lorsqu'il parle d'adoption aux enfants. Il n'aborde cela qu'après avoir reçu l'information officielle de l'ICAB que cet enfant a été apparenté. De cette façon, le personnel est attentif aux autres enfants qui pourraient jalouser les familles adoptantes ou qui pourraient ne jamais être adoptés.

Pour les enfants plus âgés qui sont prêts à rejoindre leur famille, mais dont les parents adoptifs ne peuvent pas voyager en raison des restrictions, ils comprennent qu'en raison de Covid, ils doivent attendre un peu plus longtemps avant de pouvoir

être avec leurs parents. De manière générale, les dates et délais de l'adoption ne sont pas mentionnés aux enfants afin d'éviter toute attente et toute déception. L'album de famille est l'un des outils les plus importants dans la préparation de l'enfant. Les photos de la maison, du jardin ou même de l'immeuble constituent un excellent point de départ pour l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement. Les photos des frères et sœurs, des grands-parents et des cousins sont également très significatives pour les enfants de plus de quatre ans. L'ICAB autorise les appels vidéo pour que les enfants puissent se familiariser avec leurs parents et créer un lien avec eux pendant l'attente.

Impact de la pandémie sur les procédures au Togo, témoignage de notre représentante.

Bientôt un an (mars 2020) que le Togo a détecté son tout premier cas de la Covid19. Des restrictions relatives ont été mises en place changeant ainsi le cours normal de la vie quotidienne à tous les niveaux.

Les procédures d'adoption ont, elles aussi, été entachées par cette pandémie. En effet, les 3 familles adoptives, qui avaient leurs dossiers en cours de procédure depuis l'arrivée de cette pandémie, ont vu leurs dossiers traînés au-delà du délai normal surtout pour la phase judiciaire où tout était au ralenti.

La procédure pour les déclarations d'abandon des enfants en institution aussi s'est vue au ralenti.

Les protocoles de voyages, d'accueil et de séjour des familles ont connu aussi des modifications parmi lesquelles les tests pré/post voyage de la covid19, la quarantaine d'au moins 48h avant la sortie des résultats et ceci avant de commencer les processus réglementaires mis en place pour l'apparement d'un enfant.

Normalement, les familles suivent les réglementations régissant l'apparement instaurées par chaque institution. Mais avec cette pandémie, une fois les familles prennent contact avec leur enfant, elles sont autorisées par partir avec lui pour éviter tout risque de contamination à ses pairs.

Le suivi de cet apparement est fait via les appels ou Whatsapp par le représentant délégué du CNAET et la responsable du centre d'accueil où vivait l'enfant et les visites avec comptes rendus fidèles de la représentante de SDEL.

Les seules visites autorisées à la famille sont celles les soumettant aux rencontres avec l'assistante sociale, la psychologue et le pédiatre dudit centre puis à la signature de l'autorisation de sortie leur permettant de quitter le Togo sans soucis.

Le reste du circuit de leur séjour était soumis à la délivrance du laissez-passer de

l'enfant et à la dernière visite au CNAET pour saluer les membres du comité d'adoption.